



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 février 2025

*Oublier l'ennui et la solitude : faites du sport
Ensemble surmontons le handicap*

Début réunion : 19h02

Intervention et remerciements de Sybille-Bertaille Fassert, représentante de Philippe PICHERI Président du Conseil Départemental de l'Aube, C'est dès le début de la séance, car appelée par d'autres obligations, qu'elle renouvelle le soutien du département au club.

24 personnes assistent à l'AG.

Sont présents :

- Mme Tiphaine ORY – secrétaire
- M. Pierre SOYER – Membre
- Mme Elisabeth SOYER – Trésorière
- M. Jérôme PHILIPS – Président
- Mme Jennifer HENTZIEN – Vice-Présidente

Sont excusés les membres du bureau Danielle MANSSARD et Philippe DROIN

Mme Ory Tiphaine prend la parole au nom du Président Jérôme PHILIPS et annonce que le quorum est atteint puis lit le compte rendu de l'AG 2024, concernant l'année 2023.

Le compte rendu de l'assemblée générale 2024 est approuvé à l'unanimité.

La lecture du bilan morale est faite par Mme ORY Tiphaine, remerciements pour les bénévoles, les services civiques.

Première intervention de Mme Anne-Marie Zeltz, représentant la ville de Troyes, demandant si la subvention de l'année dernière concernait bien le rachat d'un fauteuil. Confirmation du bureau que le fauteuil a bien été acheté et qu'il s'agissait du fauteuil de Benjamin CORNU Président précédent décédé au cours de l'année 2023.

Le bilan de la section du basket fauteuil et le bilan de la section de foot fauteuil sont lu par M. Soyer Pierre. Il indique une bonne saison sur le plan sportif, et rappelle que la diminution drastique du budget de la section basket a nécessité des choix en terme d'investissement et de capacité d'intégrer de nouveaux joueurs dans l'équipe. M. Soyer indique que le soutien financier de la ville de Troyes ainsi que le département et de toutes les instances publiques reste indispensable pour la pérennité de la section.

Le bilan de la section Boccia est lu par Tiphaine. La saison a été très riche et fructueuse sur le plan sportif avec des victoires en championnat de France, coupe régional Grand Est. Sur le plan financier, malheureusement les coûts pour l'organisation et les déplacements restent élevés. Des choix et des solutions devront être trouvés pour l'année prochaine afin de maintenir ce niveau sportif.

Bilan financier, lu par M. Soyer Pierre sur demande de Mme Elisabeth SOYER pour des soucis de visons, indique un résultat **négatif de 7 453.4 €**. Il rentre dans le détail du compte de résultat, pour indiquer

Siège social : Maison des Associations 63 avenue Pasteur 10000 TROYES

Benjamin CORNU, Présidente 06 11 50 42 79

Mail : secretariat.chat@laposte.net

Affilié à la Fédération Française Handisport et agréé D.D.C.S.P.P.

Déclaré à la Préfecture de l'Aube sous le N° 103000759

Siret : 47867379100016 Régie par la Loi de 1901

les différents comptes comptables impactés par les dépenses ainsi que le détail des différentes subventions (villes, département).

M. Soyer indique également que les déplacements se font grâce au prêt de véhicule du CDH10, car il n'y a pas de facturation concernant la location des véhicules, ce qui reste à charge pour l'association est juste le carburant, mais malheureusement les véhicules ne sont pas toujours disponibles donc certains déplacements ne s'effectuent pas, par exemple le basket fauteuil.

M. Soyer Pierre indique que les années précédentes, les subventions de la ville de Troyes étaient plus importantes environ 12 000 €, et qu'aujourd'hui elles sont de 4 000€. Ce qui a fait réagir Mme Zeltz, nous demandant où le club peut faire des économies temporaires (pas d'achat de matériel, pas de nouveau joueur). M. Soyer Pierre indique qu'une des trois sections devra arrêter les compétitions.

Concernant les frais bancaires qui restent élevés, sauf pour le Crédit Mutuel, l'association à plusieurs compte car cela permet une clarté au niveau de la gestion des sections et de demander des subventions aux différentes banques partenaires.

Mme Ory Tiphaine, rebondit sur les compétitions, indiquant que si l'on supprime une compétition, cela enlève le sens de la compétition, de plus elles permettent d'avoir des podiums et d'accéder à un classement de point pour participer à des compétitions plus importantes. Enfin pour les joueurs, l'arrêt des compétitions engendre des complications et des difficultés physiques ainsi que morales.

Mme Zeltz indique que l'association n'a pas valoriser les heures des bénévoles, mais M. Soyer indique que tout est indiqué sur le compte de résultat.

L'association limite le nombre de joueurs licenciés car malheureusement, il n'y a pas assez de matériel pour les accueillir, car rappelons-le, c'est une association pour les personnes avec un handicap, donc chaque joueur licencié impose du matériel spécifique et personnalisé pour permettre de jouer dans les meilleures conditions possibles.

Pour le budget prévisionnel de 2025, M. Soyer Pierre à indiquer qu'une économie sera faite pour un montant de 5 000 € (car pas de prévision d'achat de matériel).

Pour rappel c'est l'association qui le plus souvent, prête du matériel, avec l'aide du CDH10, aux autres associations dans la région.

Pour éventuellement faire plus d'économie, une suggestion est faite, qui est l'augmentation de la cotisation annuelle de 95€ à 100€/an

Le vote à l'unanimité pour le bilan du président, le bilan comptable, le compte de résultat, et le budget prévisionnel a été validé.

C'est une année à élection pour l'ensemble du bureau, tous les candidats ont été élus :

- Jérôme PHILIPS réélu Président
- Jennifer HENZEIN réélue Vice-Présidente
- Elisabeth SOYER réélue trésorière
- Vincent GERLIER élu Vice-trésorier
- Marie-Laure GERLIER élue secrétaire
- Minna CHARRA élue vice-secrétaire
- Tiphaine ORY élu vice-secrétaire
- Emmanuel CAMUS membre
- Pierre SOYER membre

Parole aux élus : Mme Zeltz indique que cela fait plusieurs années qu'elle n'était pas venue à notre AG, et qu'elle est heureuse d'être là.

Elle a félicité les nouveaux élus, elle met l'accent de nouveau le fait de faire des économies, elle se sent très attaché au club, et que la ville de Troyes s'investit beaucoup car c'est une ville Handi, car beaucoup d'aménagement ont été fait dans la ville, aménagement des trottoirs (etc...)

Elle nous indique également qu'elle va faire remonter dès ce soir par mail à M. Serra (Président de la TCAT), les difficultés de déplacement via la TCAT, car souvent en panne et pas beaucoup de chauffeur, énormément de difficulté pour les joindre par téléphone. Mme Zeltz indique qu'il faut continuer avec le sourire et que la ville de Troyes sera toujours présente.

Fin de séance à 20H17